2 MARS 2015

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

Pauline Farrugia
 Normand Jolicoeur

2. 5.

3. Michael Munkittrick 6. Alain Beaulieu

ABSENT(S): Madame Marcella Davis Gerrish et Monsieur Claude Villeneuve.

FORMANT QUORUM sous la présidence de M. le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT, Daniel Décary, directeur général et secrétaire trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Rapport du maire et des conseillers
- 3. Période de questions
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015

CORRESPONDANCE

5. Liste remise aux membres du conseil

ADMINISTRATION

- 6. Plan triennal d'immobilisation Corrections à apporter
- 7. Adhésion du directeur général à l'Association des directeurs municipaux du Québec
- Adhésion de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
- 9. Octroi de mandat Service de conciergerie
- 10. Modifications au site internet Octroi de contrat
- 11. Acquisition d'ordinateurs portables Octroi de contrat
- 12. Acquisition d'un poste de travail informatique Octroi de contrat
- 13. Fabrique Saint-Élisabeth Demande de don

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

- 14. CCUP Dérogation mineure 65, rue Jackson Heights
- 15. Services de prévention en sécurité incendie Octroi de mandat

INFRASTRUCTURE, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

Programme d'Aide à l'Amélioration des Réseaux Routiers Municipaux (PAARRM) — Approbation des dépenses

LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- 17. Club de conservation du lac Massawippi Demande de services pour la fête de la pêche en herbe
- 18. Plaisirs d'hiver Concours sculpture sur neige Dévoilement du nom des gagnants et remise des prix
- 19. Circuits des arts Memphrémagog Demande de soutien financier
- 20. Société canadienne du cancer Demande d'appui
- 21. Tour à vélo Demande d'autorisation
- 22. Reconduction du programme AccèsLogis Québec Résolution d'appui
- Demande de subvention Mouvement national des québécoises et québécois Fête Nationale du Québec 2015
- 24. Pacte Rural 2014-2019 Appui à un projet local

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- Avis de motion Règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes.
- 26. Avis de motion Règlement 2015-583 relatif aux colporteurs et commerces itinérants

2 MARS 2015

27. Adoption final — Règlement 2014-581 amendant le règlement de zonage n° 01-432

ACCEPTATION DES COMPTES

- 28. Acceptation des comptes à payer
- 29. Déboursés de plus de 5 000 \$
- 30. VARIA
- 31. Période de questions
- 32. Levée de l'assemblée

2015-03-02.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-03-02.02 RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire et les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

2015-03-02.03 PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatorze (14) citoyens sont présents dans l'audience. Aucune question n'est formulée.

2015-03-02.04 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2015</u>

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-03-02.05 **CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance a été remise aux membres du conseil.

2015-03-02.06 PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION — CORRECTIONS À APPORTER

ATTENDU QU'il y a lieu de corriger la résolution 2014-12-15.02 à la section plan triennal d'immobilisation, un montant de deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) figurant dans la description des projets mais ayant été omis dans la colonne des totaux pour le remplacement de véhicules et équipements;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le montant total attribuable à l'ensemble des projets soit porté à un million cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante dollars (1 186 550 \$).

ADOPTÉE

2015-03-02.07 ADHÉSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'adhésion annuelle du directeur général à l'Association des directeurs municipaux du Québec, y incluant une couverture d'assurance:

2 MARS 2015

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la procédure d'adhésion soit complétée;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 130 00 494.

ADOPTÉE

2015-03-02 08

ADHÉSION DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ)

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'adhésion annuelle de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la procédure d'adhésion soit complétée;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 610 00 494.

ADOPTÉE

2015-03-02.09

OCTROI DE MANDAT — SERVICES DE CONCIERGERIE

ATTENDU QUE la municipalité doit se doter de ressources pour la prestation de services de conciergerie pour les besoins de l'hôtel de ville;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité retienne les services de Madame Julie Bergeron;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 130 00 522.

ADOPTÉE

2015-03-02.10

MODIFICATIONS AU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ- OCTROI DE MANDAT

ATTENDU QUE la municipalité doit se doter de ressources professionnelles dans le cadre de la refonte de son site internet;

ATTENDU l'offre de services de la firme Standish Communications afin d'assurer le support technique requis;

ATTENDU la disposition du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QU'un mandat soit octroyé à la firme Standish Communications pour la prestation de vingt (20) heures de services professionnels, pour un montant total de 1 800 \$, taxes en sus, selon les conditions prévues à l'offre de services du 10 février 2015;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 130 00 414.

ADOPTÉE

2015-03-02.11

ACQUISITION D'ORDINATEURS PORTABLES- OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres réalisé en vue de l'acquisition de sept ordinateurs portables;

ATTENDU la soumission la plus avantageuse pour la municipalité, soit celle de la firme InfoEstrie;

2 MARS 2015

ATTENDU la disposition du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le contrat soit octroyé à la firme InfoEstrie pour l'acquisition de sept ordinateurs portables pour un montant de cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre dollars et vingt-huit sous (5384,28 \$), taxes incluses, selon les conditions prévues à l'offre de services du 17 février 2015;

QUE le conseil autorise un emprunt pour un montant de cinq mille trois cent quatrevingt-quatre dollars et vingt-huit sous (5384,28 \$) au fonds de roulement, remboursable en cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs et que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-414.

ADOPTÉE

2015-03-02.12 ACQUISITION D'UN POSTE DE TRAVAIL INFORMATIQUE- OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres réalisé en vue de l'acquisition d'un poste de travail informatique;

ATTENDU la soumission la plus avantageuse pour la municipalité, soit celle de la firme InfoEstrie;

ATTENDU la disposition du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le contrat soit octroyé à la firme InfoEstrie pour l'acquisition d'un poste de travail informatique pour un montant de mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept dollars et vingt-trois sous (1597,23 \$), taxes incluses, selon les conditions prévues à l'offre de services du 18 février 2015;

QUE le conseil autorise un emprunt pour un montant de mille cinq cent quatre-vingt-dixsept dollars et vingt-trois sous (1597,23 \$) au fonds de roulement, remboursable en cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs et que la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-414.

ADOPTÉE

2015-03-02.13 <u>FABRIQUE SAINTE-ÉLISABETH — DEMANDE DE DON</u>

ATTENDU la demande d'aide financière formulée par la Fabrique Sainte-Élisabeth en vue de la réalisation de certains travaux de rénovation;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité octroie une contribution de cent dollars (100 \$), pour aider à la réalisation des travaux;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 190 00 996.

ADOPTÉE

2015-03-02.14 CCUP — DÉROGATION MINEURE — 65, RUE JACKSON HEIGHTS

Consultation du public sur cette demande:

Monsieur le Maire, Michael Page, invite les personnes présentes à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 65, rue Jacson Heights.

Aucune intervention.

ATTENDU la tenue d'une séance ordinaire du CCUP le 25 février 2015;

2 MARS 2015

ATTENDU la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 65, Jackson Heights, sur le lot 4 029 147, pour régulariser la marge de recul avant à 7,19 m. au lieu de 7,50 m.

ATTENDU QUE l'autorisation n'aura pour effet de créer aucune contrainte aux propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP;

ATTENDU QU'un avis a été publié en conformité avec le *Règlement sur les dérogations mineures.*

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de North Hatley accorde la dérogation mineure pour l'immeuble situé au 65 Jackson Heights, sur le lot 4 029 147, ayant pour objet de régulariser la marge de recul avant à 7,19 m. au lieu de 7,50 m.

ADOPTÉE

2015-03-02.15 SERVICES DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE- OCTROI DE MANDAT

ATTENDU les exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie en matière de prévention;

ATTENDU QUE la Municipalité doit se doter de ressources professionnelles en vue de la réalisation de son plan d'action en matière de prévention;

ATTENDU l'offre de services de la firme Le Groupe GPI afin d'assurer les services requis;

ATTENDU la disposition du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QU' un mandat soit octroyé à la firme Le Groupe GPI pour un montant total de dix mille huit cent trente-quatre dollars (10 834 \$), taxes en sus, selon les conditions stipulées à l'offre de services du 23 novembre 2014;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 220 01 411.

ADOPTÉE

2015-03-02.16 <u>PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DES RÉSEAUX ROUTIERS</u> <u>MUNICIPAUX (PAARRM) — APPROBATION DES DÉPENSES</u>

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec administre un programme d'aide à l'amélioration des réseaux routiers municipaux (PAARRM);

ATTENDU QUE ledit programme couvre les travaux d'amélioration du drainage pluvial, d'amélioration des chaussées et de remplacement de ponceaux;

ATTENDU QUE certaines portions du réseau routier municipal nécessitaient de tels travaux;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le Conseil de la municipalité du Village de North Hatley approuve les dépenses pour les travaux exécutés pour un montant subventionné de vingt-et-un mille deux cent cinq dollars (21 205 \$), conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2 MARS 2015

2015-03-02.17 <u>CLUB DE CONSERVATION DU LAC MASSAWIPPI — DEMANDE DE SERVICES POUR LA FÊTE DE LA PÊCHE EN HERBE</u>

ATTENDU la demande de soutien présentée par le Club de conservation du Lac Massawippi en vue de la tenue de la Fête de la pêche en herbe, au quai municipal, le 7 juin prochain;

ATTENDU le succès de l'édition 2014 de la fête;

ATTENDU le caractère familial de la Fête de la pêche en herbe;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de s'associer à la fête de la pêche en herbe;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité permette l'accès au site du quai municipal pour la tenue de la fête, le 7 juin 2015;

QUE la Municipalité octroie une contribution de cinq cent dollars (500 \$), pour faciliter la réalisation de la fête;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 701 91 959.

ADOPTÉE

2015-03-02.18 PLAISIRS D'HIVER — CONCOURS DE SCULPTURE SUR NEIGE — DÉVOILEMENT DU NOM DES GAGNANTS ET REMISE DES PRIX

ATTENDU QUE la Municipalité a organisé un concours de sculpture sur neige à l'occasion de la fête « Plaisirs d'hiver »;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite récompenser l'effort des citoyens qui ont permis de rendre l'hiver plus attrayant;

ATTENDU QUE le 14 février dernier, les juges ont sillonné les rues du village afin de déterminer les gagnants;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité proclame les gagnants, sur un pied d'égalité, Messieurs Richard Cliche et Stephen Piercy;

QUE la Municipalité remette à chacun des gagnants un certificat cadeau au montant de 100 \$, échangeable dans les commerces du Village de North Hatley;

QUE la Municipalité félicite tous les participants et les gagnants.

ADOPTÉE

2015-03-02.19 <u>CIRCUITS DES ARTS MEMPRHÉMAGOG— DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER</u>

ATTENDU la demande de soutien financier présentée par l'organisme Circuits des Arts Memphrémagog en vue de la réalisation de l'édition 2015 de l'évènement, devant se dérouler du 22 juillet au 2 août;

ATTENDU l'impact de cet évènement dans toutes les municipalités de la région, dont le Village de North Hatley;

ATTENDU QUE cet évènement est porteur de développement culturel ce qui correspond à un objectif poursuivi par la municipalité;

ATTENDU la volonté de la municipalité de s'associer au Circuit des arts Memphrémagog;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité octroie une contribution de cent cinquante dollars (150 \$), pour faciliter la réalisation de l'évènement;

2 MARS 2015

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 701 91 959.

ADOPTÉE

2015-03-02.20 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER — DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

ATTENDU QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

ATTENDU QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

ATTENDU QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

ATTENDU QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

ATTENDU QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

2015-03-02.21 TOUR À VÉLO — DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la demande de la Fondation du Carrefour de solidarité internationale, en vue de la tenue du *Tour à vélo pour la solidarité*, le 12 septembre 2015;

ATTENDU QUE le tour à vélo empruntera les routes de la municipalité et qu'une autorisation est nécessaire à cette fin;

ATTENDU QUE cet évènement est promoteur de santé ce qui correspond à un objectif poursuivi par la municipalité:

ATTENDU QUE l'événement contribue à l'essor de la municipalité.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley autorise le passage du Tour à vélo pour la solidarité sur le territoire de la municipalité, le 12 septembre 2015.

ADOPTÉE

2015-03-02.22 <u>RECONDUCTION DU PROGRAMME ACCÈS LOGIS QUÉBEC- RÉSOLUTION D'APPUI</u>

ATTENDU QUE partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

2 MARS 2015

ATTENDU QUE des ménages de notre municipalité du Village de North Hatley ont peutêtre des besoins de logements abordables;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

ATTENDU QUE la reconduction et le financement adéquat du programme AccèsLogis est nécessaire à la poursuite du développement du logement social et communautaire;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

ATTENDU QUE ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

DE demander au gouvernement du Québec de maintenir et de financer adéquatement un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins et aux réalités de l'ensemble du territoire québécois;

DE demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

DE de transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Martin Coiteux, et au ministre des Finances, M. Carlos Leitao.

ADOPTÉE

2015-03-02.23 <u>DEMANDE DE SUBVENTION – MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2015</u>

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley envisage la réalisation d'une programmation d'activités à l'occasion des festivités entourant la Fête Nationale du Québec, édition 2015 :

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley s'apprête à présenter une demande dans le cadre du programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête Nationale du Québec;

ATTENDU QUE cette demande respecte les règles d'admissibilité.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de North Hatley autorise le dépôt d'une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation des festivités locales de la Fête Nationale du Québec, édition 2015;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Daniel Décary, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de North Hatley, tous les documents requis dans le cadre de la demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois.

ADOPTÉE

2 MARS 2015

Madame la conseillère Pauline Farrugia quitte la séance à 19 h 29.

ATTENDU la disponibilité d'une enveloppe budgétaire destinée au financement de projets locaux dans le cadre de l'édition 2014-2019 du Pacte Rural;

ATTENDU le projet de l'organisme à but non-lucratif Le Quintette à vent Estria, de tenir une série de concerts à l'occasion du Festival de Musique Massawippi;

ATTENDU la présentation d'une demande d'assistance financière par l'organisme dans le cadre de l'édition 2014-2019 du Pacte Rural;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité confirme que ledit projet de concerts s'inscrit dans les orientations de son plan d'action 2012-2017 en matière de développement touristique (orientation 5);

QUE la municipalité confirme son appui à la réalisation du projet, notamment un engagement financier au montant de cinq cents dollars (500 \$);

QUE la municipalité appuie l'affectation de l'enveloppe locale du Pacte Rural d'un montant de deux mille deux cents dollars (2 200 \$) pour l'année 2015, à cette fin.

ADOPTÉE

Madame la conseillère Pauline Farrugia réintègre la séance à 19 h 31.

2015-03-02.25

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT 2015-582 CONCERNANT LES NUISANCES ET VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION DES MOULES ZÉBRÉES ET AUTRES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Je, NORMAND JOLICOEUR, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance, le règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes.

2015-03-02.26

<u>AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT 2015-583 RELATIF AUX COLPORTEURS ET AUX COMMERCES ITINÉRANTS</u>

Je, NORMAND JOLICOEUR, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance, le règlement 2015-583 relatif aux colporteurs et aux commerces itinérants.

2015-03-02.27

<u>ADOPTION FINAL — RÈGLEMENT 2014-581 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N 01-432</u>

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement de zonage 2014-581 lors de la séance régulière du Conseil du 2 février 2015.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'adopter le projet de règlement de zonage 2014-581.

ADOPTÉE

2015-03-02.28

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 23 février 2015 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 23 février 2015 :

91 777,94 \$

Paiement par prélèvement :

14 619.98 \$

ADOPTÉE

2 MARS 2015

2015-03-02.29 <u>DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$</u>

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les achats suivants d'un montant supérieur à 5 000 \$:

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
SEL WARWICK INC.			
2014-11-03-23 SEL À GLACE EN VRAC	2014-12-12	1-139175	4 283,37 \$
2014-11-03-23 SEL À GLACE EN VRAC	2015-01-09	1-139937	4 331,05 \$
2014-11-03-23 SEL À GLACE EN VRAC	2015-01-29	1-140864	4 260,48 \$
		TOTAL	12 874,90 \$
		=	Taxes incluses

ADOPTÉE

2015-03-02.30 VARIA

2015-03-02.31 PÉRIODE DE QUESTION

Des questions d'intérêt sont adressées par certains citoyens présents en rapport à la taxation, à la zone inondable, la tarification de l'eau potable, la pratique établie en matière d'assistance financière aux organismes du milieu, à la sécurité sur le chemin Sherbrooke, la rue Massawippi et la rue Main, à la sortie du parc.

2015-03-02.32 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 15, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page Daniel Décary
Maire Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.